

Guide pour le référencement des images dans les travaux académiques

Vous pouvez être amené-e à utiliser des illustrations (images, photos, graphiques, etc.) dans vos travaux académiques.

L'utilisation peut être à but : décoratif, de commentaire ou de référence.

Table des matières

Illustration à but décoratif	1
Illustration à but de démonstration, de citation ou de référence	3
Illustration créée par vous à l'aide d'un outil en ligne (par ex. Canva)	4
Photographies personnelles/dessins personnels	5
Image générée par une intelligence artificielle générative	6
Tableau récapitulatif	7
Creative commons	8



Pour les travaux de Bachelor, Master et thèses pouvant être amenés à être diffusés librement en ligne (SONAR, LinkedIn, réseaux sociaux...), il est primordial de s'assurer que les images y figurant disposent bien des autorisations nécessaires.



Adressez-vous à la Bibliothèque en cas de besoin, notamment pour les cas particuliers !

Illustration à but décoratif

Par exemple, pour la page de titre d'un travail.

Documentation	Guide « APA » HEdS , p. 13-14 Guide « Vancouver » HEdS , p. 11
Autorisation de l'auteur-e	 Nécessaire : dans tous les cas, l'utilisation d'image à but décoratif dans un travail académique (diffusé ou non) requière l'autorisation de l'auteur-ice Attention : Une image gratuite (trouvée sur le web par ex.) n'est pas forcément une image libre de droits, sauf si cela est spécifié dans sa licence. Nous conseillons de privilégier les banques d'images libre de droits (LibreStock, PixaBay, Openverse, Unsplash, Freepik, Flaticon, Nounproject, Free Human Anatomy)
Liste de références	Mentionner la source dans la liste de références, en fonction du type de documents contenant l'image (page web, livre, article ou autre).
Crédit/Mention	Sous l'image Si l'image est tirée d'une banque d'image : Source : <i>Titre</i> [Photographie], auteur, année, nom du site (URL). Licence Creative Commons. Si la mention de titre d'image, d'auteur, ou de licence manque, rajouter le maximum d'informations en fonction de la source. Si nécessaire, voir le chapitre « Creative Commons » de ce document Si l'image provient d'un document (article, etc...) Tiré de : auteur(s), date, page

Exemples :



Source : *Hôpital des nounours* [Photographie], de G. Zarforoushan, 2013, Flickr (https://www.flickr.com/photos/gaetan_z/8469743219). CC BY-NC-ND 2.0.



Source : [Photographie], de Bru-nO, 2016, Pixabay (<https://pixabay.com/photos/blood-pressure-stethoscope-medical-1584223/>).



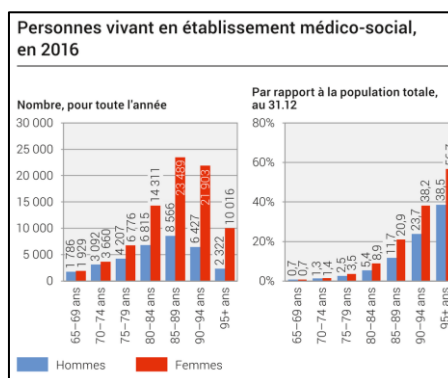
Tiré de : Bruyneel et al., 2021, p. 34

Illustration à but de démonstration, de citation ou de référence

Si vous utilisez une image/illustration/photographie, dont le contenu est considéré comme une citation elle doit être référencée.

Documentation	Guide « APA » HEdS, p. 13-14 Guide « Vancouver » HEdS, p. 11
Autorisation de l'auteur-e	 Nécessaire pour les travaux de Bachelor, Master et thèses pouvant être amenés à être diffusés librement en ligne (SONAR, LinkedIn, réseaux sociaux...). Il est primordial de s'assurer que les images y figurant disposent bien des autorisations nécessaires. Pas nécessaire pour les autres cas de figures.
Liste de références	Mentionner la source dans la liste de références, en fonction du type de documents contenant l'image (page web, livre, article ou autre).
Crédit/Mention	Sous l'image et ajout de la référence complète dans la liste de référence Tiré de : Nom, année, page si existante

Exemple pour APA et Vancouver :



APA

Tiré de : Office fédéral de la statistique (OFS), 2017



Illustration créée par vous à l'aide d'un outil en ligne (par ex. Canva)

Example :



Photographies personnelles/dessins personnels

Documentation	Guide « APA » HEdS, p. 13 Guide « Vancouver » HEdS, p. 11
Liste de références	Pas besoin de mentionner la source dans la liste de références
Crédit/Mention	Sous l'image Crédit photographique : votre nom, date de création Crédit artistique : votre nom, date de création

Exemple :



Crédit photographique : Natacha Bossi, 14.06.2024

Image générée par une intelligence artificielle générative

Cela concerne les images générées par vous-mêmes. Si l'image générée par une IA provient d'une source externe, se référer au cas de figure correspondant, à savoir soit les illustrations à but décoratif ou à but de démonstration.

Documentation	Guide Mentionner le recours aux IA génératives dans les travaux écrits , p. 8
Liste de références	Pas besoin de mentionner la source dans la liste de références
Crédit/Mention	Sous l'image Image générée par nom de l'outil, date

Exemple :



Image générée par ChatGPT 3.5, en novembre 2024

Tableau récapitulatif

	Référence bibliographique	Mention sous l'image	Autorisation de l'auteur-ice
Image décorative	Oui	Oui	Oui (dans tous les cas)
Image à but de démonstration, référence ou commentaire	Oui	Oui	Oui si le travail est diffusé librement sur le web. Non si le travail reste en accès restreint
Image créée par vous-même	Non	Oui	Non applicable
Photographie personnelle	Non	Oui	Non applicable
Image générée par vous-même et avec une intelligence artificielle	Non	Oui	Non applicable

Creative commons

Les licences Creative Commons permettent de déterminer avec précision les conditions de **diffusion**, de **partage**, de **réutilisation** et de **modification** de toutes œuvres.

Il existe six différents types de licences Creative Commons.

Cette illustration montre les différentes licences Creative Commons, de la moins restrictive (en haut) à la plus restrictive (en bas) :

